

malades ont été reçus et soignés gratuitement. Le total des journées de maladies s'élève à 287,429. En évaluant une journée à 25 centins -- ce qui n'est certainement pas exagéré -- on arrive à la somme de \$71,857,25.

Les sœurs ont de plus élevé, nourri, habillé à leur orphelinat 371 enfants.

Actuellement, on compte à l'hôpital 167 malades pauvres, et, dans les douze derniers mois, 800 patients ont été traités gratuitement au dispensaire pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Ces chiffres en disent plus, à eux seuls, il nous semble, que tous les commentaires que nous pourrions ajouter.

Sœurs Grises.

De 1887 à 1892, la Maison Mère des Sœurs Grises a payé, \$55,066,64 de taxes ainsi réparties : pour l'eau \$3,914,62, pour trottoirs et rues \$4,612,13 ; pour chevaux, \$216,04 ; pour propriétés, dont tous les revenus passent en œuvres de bienfaisance, \$30,822,73 ; à la municipalité de la côte St-Antoine \$11,177,12 ; à celle de St-Henri, \$1,039,84, à celle de St-Gabriel \$102,19 ; à celle de Notre-Dame de Grâces \$181,87.

L'institution des aveugles a payé pour l'eau \$582,34 ; pour taxes spéciales, \$340,63 ; pour propriétés, \$399,50.

L'hôpital Notre-Dame a payé \$731,00 pour la taxe de l'eau et \$269,00 pour trottoirs et chemins. La même taxe d'eau a été, pendant les cinq dernières années, pour l'Hospice St-Joseph de \$393,22 ; pour l'Hospice St-Charles de \$166,10 ; pour la maison St-Patrice de \$307,60 ; pour la maison Ste-B. igitte de \$355,00 ; pour Bethléem \$229,63. Total des taxes payées par nos Sœurs de Charité en cinq ans : \$62,479,52.

Et maintenant que font elles pour le peuple ? Nous avons sous les yeux un résumé de leurs œuvres et nous ne pouvons cacher l'émotion que nous éprouvons en le transcrivant. Ecoutez : 192 vieillards, 305 pauvres femmes, 260 orphelins, 360 orphelines, 29 malades, 87 enfants trouvés, 64 aveugles, 1676 enfants dans les salles d'asile, voilà leur famille à l'heure présente, à Montréal !

Reconnaîtra-t-on jamais assez leur dévouement ?